




Siège Social
29 rue Pierre Cloix
77690 MONTIGY sur LOING

Présidente
Mme Danièle RENAUX

DELEGATION FRANCHE-COMTE – ZONE 18

Déléguée : Cécile Chevalier – 30, chemin de Tréchy – 74100 Vétraz-Monthoux

 0450 92 20 84 ou 06 82 29 69 02 - cecile@varembon.com

JOURNEE BEAUCERONNE du *Dimanche 07 octobre 2018*
FORT DES ROUSSES (LES ROUSSES 39220)
DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS → **04 Octobre 2018**

Le Jury pressenti est le suivant :

Morphologie **Monsieur Jacky DILLIES**
Testeur caractère **Monsieur Marcel DARIA**

PROGRAMME DE LA JOURNEE : 8h 30 / Début des jugements (après le contrôle vétérinaire) – **12h30** / Apéritif offert par la Délégation à 12h30 – Possibilité de repas sur place (cf ci-dessous) – **14h** / Reprise des jugements – **17h** / Final et remise des récompenses

Rappel / Otectomie : les chiens nés postérieurement au 28.08.2008 et ayant les oreilles coupées ne peuvent ni être confirmés ni prétendre à être examinés par des Juges. En outre, ils sont interdits d'expositions et de participation aux manifestations organisées par le Club de Race, sauf si un certificat vétérinaire officiel et authentique atteste que l'essorillage a été pratiqué pour des raisons médicales et pour la santé du chien, ou pour les chiens appartenant aux ressortissants étrangers de pays dans lesquels l'otectomie n'est pas interdite.

VOS OBLIGATIONS :

- être en possession du carnet de santé de votre chien / vaccinations à jour
- pour participer à la **JOURNEE BEAUCERONNE** (tests caractère, examen morphologique, confirmation), vous devez obligatoirement être adhérent au Club de Race et à jour de votre cotisation. Merci de bien vouloir joindre la copie de votre carte d'adhésion 2018 ou un chèque distinct correspondant au montant de l'adhésion choisie qui vaudra pour 2018 (voir bulletin en annexe).
- pour l'examen de **CONFIRMATION**, le chien doit être âgé de 12 mois révolus. Vous devez vous munir du certificat de naissance (original), du formulaire de confirmation dûment rempli et signé (*avant d'entrer sur le ring de jugement*), et de la carte de tatouage. Les formulaires de confirmation sont téléchargeables et imprimables sur le site de la SCC <http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/ConfNB.pdf>

→ Possibilité de déjeuner sur place, au prix de 18 € à retenir impérativement avec votre engagement, par chèque libellé à l'ordre Monsieur Vincent Clergeot – Le Manoir des Montagnes aux Rousses.

→ Un accusé de réception vous sera envoyé par mail si vous nous indiquez votre adresse mail - Les dossiers sont à retirer au Secrétariat d'Accueil de la Journée Beauceronne dès votre arrivée. Nous vous attendons très nombreux!

Cécile CHEVALIER
Déléguée zone 18